

OBJET : Cross-Country départemental de sapeurs-pompiers 2022.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le **CROSS-COUNTRY DEPARTEMENTAL des SAPEURS-POMPIERS**, sera organisé cette année :

**le samedi 26 février 2022
à Belle-Isle-En-Terre**



INSCRIPTIONS



Chaque participant SPP, SPV et PATS devra s'inscrire avec le logiciel: **EMMIE** en posant une marque d'intérêt (annexe 1)

Les JSP seront accompagnés par le responsable de la section.

Les inscriptions seront validées uniquement si le certificat médical est valide (annexe 2) joint à la marque d'intérêt (moins de 1 an à la date de l'épreuve).

Les inscriptions seront clôturées le **dimanche 20 février à 18h00**.

Aucune inscription ne pourra se faire le jour du cross.

D'autre part vous trouverez toutes les informations concernant le cross départemental 2022 :

- un guide pour vous aider à vous inscrire ;
- plan du circuit ;
- récapitulatif détaillé des horaires et distances des différentes courses par catégories.

Vous pouvez consulter le règlement du cross départemental du SDIS 22 sur l'Intranet du réseau départemental : sous ma vie d'agent, rubrique sport.

Nous restons à votre disposition si vous rencontrez des problèmes, une adresse mail est mise à votre disposition : **crossdepartemental@sdis22.fr**.

Pour le président, par délégation

La ~~Cheffe de Groupement~~
~~Ressources Humaines - Formation~~

Lieutenante-Colonelle Sandrine COUTELAN

Destinataires :

Pour affichage et inscription des intéressés

- Chef de Groupement
- Chef de Centre
- CTA
- SSSM

ANNEXE 1

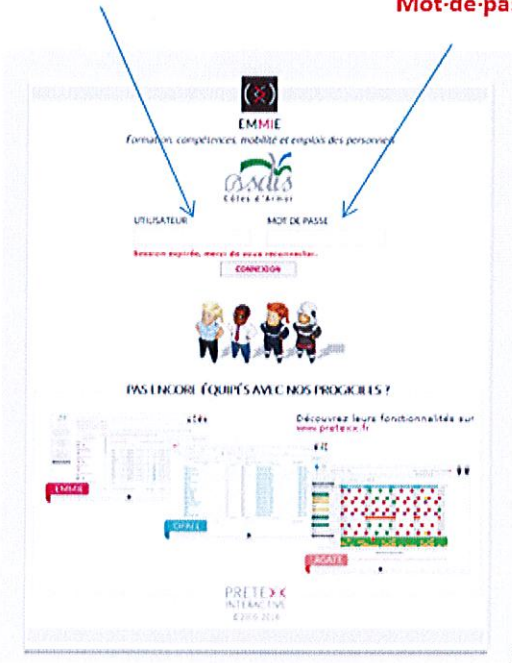
Se connecter à EMMIE avec FireFox



Adresse-mail-du-SDIS¶
prénom.nom@sdis22.fr¶

Mot-de-passe¶

Etape 1



Etape 2



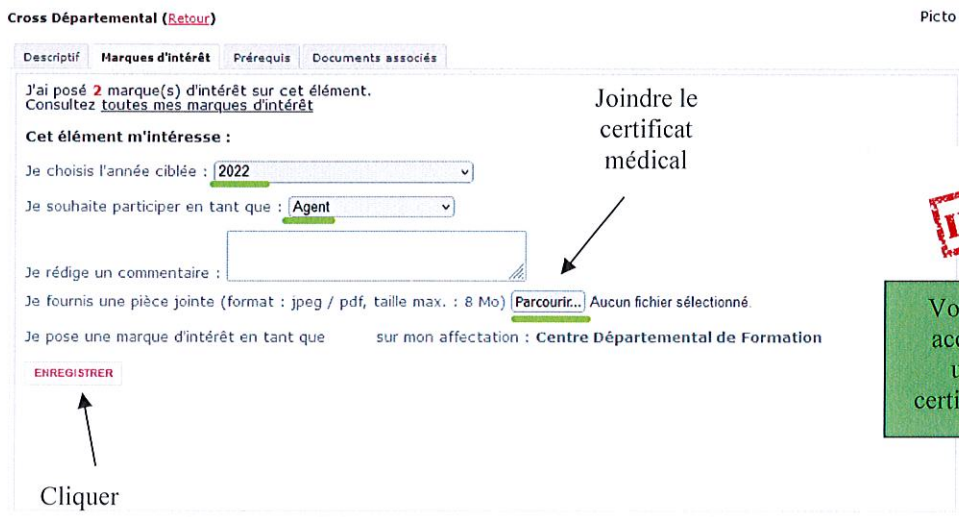
Cliquer

Etape 3



Cliquer

Etape 4



Joindre le
certificat
médical

Picto

IMPORTANT

Votre inscription sera acceptée par le SDIS uniquement si un certificat valide est joint

Cliquer

ANNEXE 2

Certificat médical établi par un médecin du SDIS 22 pour les SSP et SPV

Attention : la mention « **oui** » doit apparaître pour le résultat de la visite et pour le sport statutaire.



Service Départemental d'Incendie et de Secours
des Côtes d'Armor
DIRECTION DE LA SANTE et de SECOURS MEDICAL

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

Sapeur-pompier

Nom patronymique :	Prénom :
Date de naissance :	Age :
Statut :	
Grade : Sergent.	
Centre d'affectation :	
Spécialités :	
Permis : . . .	

Nature de l'examen

Objet de la visite: Examen Biométrie. Visite Médicale > 39 ans.

Conclusion de la visite

Résultat de la visite : **apte.**

Inaptitude :

Sport statutaire : **Oui**

Conclusion du certificat :

.

Profil :

Date de l'examen

Prochaine visite:

- Visite Médicale > 39 ans
- Visite permis - PL -
-

Nom du médecin

Médecin Capitaine

Les certificats médicaux établis par des médecins « de ville » devront obligatoirement avoir la mention « **course à pied en compétition** ».

**VENEZ NOMBREUX
SPORTIVEMENT**